

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 février 2026 à 20h30

Enfance, Education, Jeunesse, Culture

Musée

24. Plan de récolement décennal des collections du musée, 2026-2035

Marie-Claire LEMARCHAND donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'inventaire règlementaire identifie les œuvres appartenant au domaine public. Il a une forte valeur juridique : les œuvres mentionnées sont inaliénables et imprescriptibles.

Le récolement de ces œuvres constitue une obligation légale à réaliser tous les 10 ans. Il fait l'objet de procès-verbaux de récolement, transmis au propriétaire et à la DRAC.

Le projet de rénovation du musée porté par la Commune de Vire Normandie avait retardé le début du second récolement décennal. Malgré ce délai réduit, 78% des œuvres/objets ont pu être récolés, soit un total de 6 282 items sur les 8 081 inventoriés.

Les campagnes de récolement seront priorisées de la façon suivante : œuvres/objets non récolés dans le second récolement décennal ; œuvres/objets insuffisamment documentés ; œuvres/objets posant des problèmes d'identification.

Les campagnes de récolement seront réalisées par fonds ou topographiquement.

Les campagnes de récolement intègrent le post-récolement, c'est-à-dire le sort réservé aux objets non-inscrits dans les inventaires ou non identifiés. Une recherche documentaire doit être effectuée pour décider de l'intégration ou non de ces œuvres/objets dans les collections, à partir des factures, photographies, coupures de presse, catalogues d'exposition, documents conservés dans les archives municipales dont celles entreposées à la médiathèque.

2026-2035

Campagnes transversales :

1^{ère} campagne : récolement-inventaire des œuvres/objets acquis entre 2026 et 2035.

2^e campagne : post-récolement-inventaire des œuvres/objets conservés au musée, inscrits à l'inventaire, mais encore non identifiés.

3^e campagne : post-récolement-inventaire des œuvres/objets conservés au musée, mais non-inscrits à l'inventaire papier.

Accusé de réception et campagne de récolement des œuvres/objets nomades (prêts, dépôts de courte durée, rotation des œuvres).

014-200060176-20260225-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2026
Publication : 25/02/2026

Délibération n°2026/02/16/24 du 16 février 2026 à 20h30



Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

2026-2027

5^e campagne : récolement-inventaire de la réserve 1 (beaux-arts et arts graphiques).

2027-2029

6^e campagne : récolement-inventaire de la réserve 2 (textile).

2030

7^e campagne : récolement-inventaire des étages du bâtiment D (objets ethnographiques et religieux).

2031

8^e campagne : récolement-inventaire des œuvres/objets placés en quarantaine.

2032

9^e campagne : récolement des œuvres/objets exposés dans le parcours permanent.

2033

10^e campagne : récolement de la réserve 3 (mobilier et ethnographie).

2034

11^e campagne : récolement de la chaumière.

2035

12^e campagne : récolement des œuvre/objets en dépôt dans des institutions extérieures.

Les campagnes de récolement s'accompagnent d'une reprise des fiches d'inventaire incomplètes, d'une mise à jour des données administratives et documentaires (constat d'état, photographies...) et d'un marquage. Les œuvres/objets sont reconditionnés si besoin.

Le récolement fait l'objet de procès-verbaux transmis au propriétaire et à la DRAC.

Vu la loi 2002-5 du 4 janvier 2002, relative aux musées de France, faisant obligation de procéder à un récolement des collections tous les dix ans.

Conformément à la circulaire 2006-006 du 27 juillet 2006, rappelant que la personne morale propriétaire du musée doit valider les opérations de récolement des collections des Musées de France.

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Considérant l'avis favorable de la Commission Enfance, éducation, jeunesse, enseignement supérieur, culture du 20 janvier 2026,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 3 février 2026,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260225-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2026
Publication : 25/02/2026

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2026/02/16/24 du 16 février 2026 à 20h30

Il est proposé au Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- D'approuver la mise en œuvre du troisième plan de récolement (2026-2035) :
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	37	01
Vote Pour	37	01
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260225-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2026

Publication : 25/02/2026

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2026/02/16/24 du 16 février 2026 à 20h30

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 36

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 01

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 01

Nombre de membres absents : 10

Le 16 Février 2026 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 10 Février 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 10 Février 2026.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	☒			
ALLEGRE Gilles	☒			
BALLÉ Marie-Noëlle	☒			
BAZIN Lucien	☒			
BEDEL Sandra		☒		Dimitri RENAULT
BINET Samuel	☒			
BLANC Meiggie			☒	
CHÉNEL Fernand			☒	
COIGNARD Cindy			☒	
CORDIER Marie-Ange	☒			
COUASNON Serge	☒			
COURTEILLE Jacques	☒			
DROULLON Joël	☒			
DUBOURGUAIS Roselyne	☒			
DUMONT Eric			☒	
DUVAUX Maryse	☒			
FAUDET Olivier	☒			
FOUBERT Françoise	☒			
GALLIER Pierre-Henri	☒			
GOETHALS Corentin	☒			
GOSSMANN Patrick	☒			
HAMEL Serge	☒			
LABROUSSE Sabrina	☒			
LAURENT Françoise	☒			
LE DREAU Nathalie	☒			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260225-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2026
Publication : 25/02/2026

Délibération n°2026/02/16/24 du 16 février 2026 à 20h30

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

LEFEBVRE Yoann			☒	
LEFOUR Tony			☒	
LELARGE Michel	☒			
LEMARCHAND Marie-Claire	☒			
LETELLIER Nadine	☒			
MADELAINE Catherine			☒	
MALLÉON Philippe	☒			
MALOISEL Gilles	☒			
MARTIN Pascal	☒			
MASSÉ Aurélie			☒	
MOREL Marie-Odile	☒			
OLLIVIER Valérie	☒			
PICOT Régis	☒			
PIGAULT Jane	☒			
RENAULT Dimitri	☒			
RENAULT Régine	☒			
ROBBES Martine	☒			
ROBLIN Sylvie	☒			
ROSSI Annie	☒			
TOULUCH Jean-Claude			☒	
VELANY Guy	☒			
VIGIER Maud			☒	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260225-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2026

Publication : 25/02/2026

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2026/02/16/24 du 16 février 2026 à 20h30